

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 49/1958 (1958)

Artikel: Les programmes des écoles primaires
Autor: Dottrens, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les programmes des écoles primaires

SEMAINE D'ÉTUDES DE FREIDORF-BALE
20-26 OCTOBRE 1957

Les *Etudes pédagogiques* de l'an dernier ont rendu compte d'un « Stage » organisé à Genève, à Pâques 1956, par la Commission nationale suisse pour l'Unesco, à la demande du directeur général de cette institution.

Le succès de cette rencontre¹, à laquelle participèrent les représentants de 16 pays européens, et de 5 de nos cantons, engagea la section de l'éducation de notre Commission nationale à procéder à une étude analogue des programmes en vigueur dans les écoles primaires de notre pays (élèves de 6 à 12 ans). Les 25 départements de l'instruction publique furent priés d'envoyer deux délégués à la conférence convoquée au Séminaire coopératif de Freidorf, du 20 au 26 octobre de l'année dernière. Quinze d'entre eux répondirent favorablement²; deux autres envoyèrent les renseignements qui leur avaient été demandés (Obwald et Valais).

La méthode de travail dont l'efficacité s'était révélée au stage de Genève fut reprise : envoi, avant le stage, de questionnaires adressés aux directions de l'instruction publique. Ils concernaient :

la conception générale des programmes et le mode de revision utilisé ;
l'enseignement de la langue maternelle, des sciences, de la géométrie et de l'histoire ;

le mode d'appréciation du travail des élèves : échelles de notation, bulletins scolaires, examens et inspection, conditions de passage de l'école primaire à l'enseignement secondaire ;

enfin, la création éventuelle d'un centre national d'information pédagogique³.

Répartis en groupes de travail, les participants dépouillèrent les questionnaires, établirent des tableaux comparatifs et présentèrent les résultats enregistrés et leurs suggestions lors de séances plénières

¹ R. DOTTRENS : *L'amélioration des programmes et la pédagogie expérimentale*. Un volume de 254 pages, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1957.

² Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Genève, Glaris, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, Schwyz, Thurgovie, Vaud, Zoug et Zurich, soit deux secrétaires de département, 10 inspecteurs, 5 institutrices, 11 instituteurs.

³ Signalons qu'à la suite du stage de Genève, M. W. LUSTENBERGER, professeur à l'Ecole normale de Lucerne, a procédé à un important travail préparatoire dont les résultats ont paru : a) dans les *Archiv für das Schweizerische Unterrichtswesen*, Frauenfeld, 1956 ; b) dans la *Schweizerische Lehrerzeitung*, Zurich, Nos. 15/16, 12.4.57.

où les discussions furent, on l'imagine, fort instructives et fort animées.

Nous parlons souvent de la diversité de nos écoles et de nos conceptions pédagogiques, mais il faut avoir eu l'occasion d'en juger sur des éléments précis pour mesurer l'étendue et la variété des points de vue qui ont présidé à l'élaboration des programmes et à la conception que l'on se fait de ceux-ci de canton à canton. Ici, il s'agit d'une présentation systématique des notions à enseigner dans un ordre et un temps imposés à l'instituteur. Là, au contraire, un document qui laisse au maître une liberté de choix et partant, une responsabilité beaucoup plus grande.

On trouvera dans le rapport général présenté à la Commission nationale les documents de travail établis par chaque groupe d'études sur les questions indiquées ci-dessus ¹. Nous nous bornerons ici à quelques indications sommaires :

Langue maternelle française :

Le vœu a été exprimé que l'âge d'apprentissage de la lecture soit unifié dans les cantons romands en se fondant sur les données de la pédagogie expérimentale et de la psychologie de l'enfant. Il est actuellement fixé à 6 ans dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Valais, à 7 ans dans les cantons de Fribourg et de Vaud, abstraction faite du travail préparatoire qui se fait dans les écoles enfantines là où elles existent.

Sciences naturelles :

Si cet enseignement ne semble pas avoir la même orientation en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, il fait de plus en plus une place importante à l'observation directe par l'étude du milieu et non à la mémorisation d'une nomenclature. Il s'insère aussi dans l'enseignement général par la liaison établie avec d'autres disciplines : langue maternelle, arithmétique, géographie et dessin, notamment.

Histoire :

C'est très certainement la comparaison des programmes de cet enseignement qui a provoqué les étonnements les plus grands et les échanges de vues les plus nourris.

Le tableau suivant permet de s'en rendre compte. Rappelons qu'il s'agit de l'enseignement que reçoivent les élèves des écoles primaires jusqu'à 12 ans :

RÉPARTITION DES MATIÈRES

	3 ^e année	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Histoire locale	2 cantons	10	3	
Préhistoire	6	9	6	
Antiquité, monde romain	1	7	5	
Grandes invasions		10	12	
Haut moyen âge		7	10	
Charlemagne		4	8	1
Vie au moyen âge		4	8	2

¹ On peut se le procurer au secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, Département politique fédéral, Schwanengasse, Berne.

	3 ^e année	4 ^e	5 ^e	6 ^e
1291		2	6	7
8 cantons			7	8
13 cantons			3	13
Réforme et Contre-Réforme				8
Absolutisme				5
1789				3
Histoire moderne				
Constitutions fédérales			1	
Courants de culture du XIX ^e siècle . .				
Compréhension internationale				1

Si, dans les cantons romands, un enseignement systématique de l'histoire nationale et partiellement de l'histoire générale est donné dès la V^e année, il n'en va pas de même en Suisse alémanique et, lorsqu'on confronte les notions enseignées dans la classe primaire précédant la première classe secondaire avec l'enseignement donné dans celle-ci, on ne peut que s'étonner de l'incohérence existant d'un ordre d'enseignement à l'autre, dans le choix et la nature des matières. Par exemple :

Classe primaire : choix de légendes et de coutumes ; l'an d'après, *classe secondaire* : des guerres de Bourgogne à l'histoire contemporaine.

Classe primaire : histoire du canton ; l'an d'après, *classe secondaire* : préhistoire, Orient, Antiquité.

C'est pourquoi la proposition a été formulée de prévoir un stage particulier consacré à l'étude des problèmes relatifs à l'enseignement de l'histoire nationale :

But de l'enseignement de l'histoire,
adaptation des programmes à la psychologie de l'enfant,
méthodes d'enseignement,
enseignement de l'histoire et compréhension internationale,
moyens d'enseignement (manuels et documentation).

Cette proposition a été adoptée par la Commission nationale¹.

Appréciation du travail des élèves :

Le système d'appréciation varie d'un canton à l'autre. Sept cantons utilisent l'échelle de 1 à 5 avec fractions ; un canton a la même échelle, sans fraction. Six cantons ont l'échelle de 6 à 1 avec fractions ; un canton la même échelle sans fraction. Dans un canton, le maître se sert de notes non fractionnables de 6 à 0. Deux cantons ont l'échelle de 0 à 10. Trois cantons ont introduit l'appréciation qualitative dans les premières classes. Plusieurs cantons recommandent d'envoyer, dans certains cas, aux parents un avis avec appréciations qualitatives.

Ces communications aux parents par la voie d'un bulletin se font à une fréquence fort variable. 8 cantons remettent le bulletin aux

¹ Ce stage aura lieu en septembre 1958 à Vitznau sous la direction de MM. Hæberli, professeur à Bâle, et Chabloz, maître primaire supérieur à Lausanne.

parents une ou deux fois par année ; 5 cantons : 3 ou 4 fois ; 2 cantons, 1 fois par mois et 1 canton tous les 15 jours. Il y a une tendance très nette à ne remettre le bulletin aux élèves qu'une à quatre fois par année.

Signalons enfin qu'un vote unanime des participants a adopté un rapport du soussigné tendant à la création d'un « Centre national suisse d'information pédagogique ». Il a été établi à la suite d'une proposition faite antérieurement par M. G. Delay, représentant de la Société pédagogique romande à la Commission nationale suisse pour l'Unesco.

Ce bref aperçu serait fort incomplet s'il omettait ce qui, pour beaucoup, fut peut-être l'essentiel : le contact personnel entre éducateurs de diverses régions du pays ; les conversations privées ; la découverte de ce qui rapproche et unit, malgré les conceptions différentes de la vie et l'obstacle — relatif — de la langue que l'on parle. Nous ne doutons pas que les relations établies avec les représentants de la Suisse centrale soient bénéfiques pour tous, témoin cette « Interkantonale Mittelstufenkonferenz », association des maîtres des degrés supérieurs de l'école primaire (4^e—6^e année) qui, à la suite de la rencontre de Freidorf, s'est constituée à Lucerne au début de cette année à l'instigation d'instituteurs de la Suisse centrale. Elle se propose d'entreprendre une étude systématique des programmes et des méthodes pour arriver à une meilleure adaptation de ceux-ci aux conditions de notre époque et aux capacités des élèves.

Nous avons salué avec joie cette initiative et pouvons conclure que le stage de Freidorf, comme celui de Genève, marquera sans doute une étape importante dans l'évolution de notre instruction publique. La pédagogie expérimentale acquiert droit de cité. Dans l'étude des moyens d'enseignement, en particulier dans celle des programmes, elle apporte l'élément objectif qui trop souvent a fait défaut jusqu'ici. N'est-ce pas, du reste, une question d'élémentaire bon sens que d'établir par voie de recherches ce que les enfants d'un âge donné sont capables de comprendre et d'assimiler avant de fixer ce qu'ils doivent apprendre ?

ROBERT DOTTRENS,
Directeur du stage de Freidorf.
